

# temps de formations, d'informations et de réflexions

DESTINÉS AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES,  
ÉLUS, PROFESSIONNELS, ASSOCIATIONS ET INDIVIDUELS

•  
L'enjeu est de mettre en oeuvre à l'échelle des territoires une politique publique d'éducation portant sur la globalité des temps éducatifs.

•  
L'école ne peut se renfermer sur un espace isolé de la réalité sociale et culturelle. Elle doit offrir aux enfants un espace protecteur où ils apprennent collectivement à se respecter, à se comprendre et à comprendre le monde où ils vivent, où ils apprennent, ensemble, à vivre ensemble.

•  
L'éducation résulte de toutes les influences volontaires ou involontaires auxquelles est confronté l'individu : dans sa famille, à l'école, dans l'espace public.  
L'éducation est primordiale pour répondre aux enjeux de société.

•  
La loi pour la refondation de l'école de la République est une opportunité pour améliorer la qualité et la complémentarité éducative (des temps, des espaces, des acteurs).

•  
"Il faut tout au village pour éduquer un enfant"  
(proverbe africain)



La Ligue de l'Enseignement, fédération de la Gironde et les Francas de Gironde unissent leurs ressources, savoir-faire et énergies au sein de la plateforme ACTÉ (Accompagnement des Territoires pour l'Éducation) pour accompagner les collectivités et les associations dans la mise en place de la réforme des rythmes à l'école primaire et l'élaboration des projets éducatifs territoriaux (PEdT).

Afin que cette réforme permette effectivement la continuité éducative entre les temps, les acteurs et les espaces, cette plateforme propose un accompagnement autour de trois champs d'intervention dissociables et complémentaires : le projet, l'ingénierie, la mise en œuvre pratique.

#### • Le projet

Accompagnement méthodologique et soutien à la réflexion pour l'évolution des politiques éducatives locales et la mise en place des PEdT (animation de réunions de réflexion, organisation de réunions de concertation, interventions, mise à disposition de ressources...).

#### • L'ingénierie

Soutien à la réorganisation de l'intervention des divers acteurs du champ péri et extra-scolaire, à l'élaboration de propositions d'organisation à l'échelle intercommunale, communale ou de chaque école, contribution aux travaux menés par les municipalités autour de ces sujets, soutien à l'évaluation de l'impact financier des mesures envisagées pour les associations qui interviennent aux côtés des collectivités, à la proposition ou la création d'outils.

#### • La mise en œuvre pratique

ACTÉ 33 propose des temps de réflexion et de formation adaptés à la diversité des acteurs éducatifs.

La Ligue de l'Enseignement – Fédération de Gironde et les Francas de Gironde vous proposent des temps de formation, d'information et de réflexion qui se déclinent autour de trois axes :

- **Organiser la convergence éducative**
- **Développer la place des enfants**
- **Proposer des activités éducatives**

Ils sont encadrés par des professionnels ou élus des deux associations, ou des acteurs de leurs réseaux. Ils ont pour vocation de permettre la réflexion sur les enjeux et les modalités de mise en œuvre des thèmes proposés, par le biais d'outils pratiques ou de présentation d'actions et de programmes d'actions. Des outils et des ressources des deux réseaux sont présentés et mis à disposition des participants.

Ils s'adressent aux élus municipaux, responsables associatifs, responsables administratifs, animateurs, ATSEM, bénévoles, parents, simples citoyens. Néanmoins pour chaque proposition, des publics potentiels sont prioritairement ciblés et apparaissent dans le descriptif.

Ces temps se présentent sous la forme de modules de 3h organisés en matinée pour ne pas trop perturber l'implication des participants dans les ateliers éducatifs des temps périscolaires (accueil à 8h45 ; démarrage 9h ; fin 12h). Cependant, certaines formations peuvent avoir lieu en après-midi, en soirée ou le samedi matin pour faciliter la participation des élus et des associations.

L'organisation des formations se fera au fur et à mesure des demandes, nous vous invitons donc à manifester votre intérêt rapidement par le biais des coupons de pré-inscription collectifs ou individuels joints.

Afin de pouvoir prolonger les échanges dans un temps moins formel à l'issue de la formation, et de favoriser les rencontres entre les personnes et les territoires, les participants sont invités à prévoir leur repas.

Pour des questions d'organisation pratique, ces formations ont une jauge de 15 personnes maximum et ne pourront avoir lieu si moins de 8 personnes y sont inscrites.

Les formations ici présentées peuvent se décliner localement à la demande d'une ou plusieurs collectivités ou associations, et faire l'objet de temps spécifiques assurés par l'un ou l'autre des partenaires (Ligue ou Francas) constituant la plateforme ACTÉ, ou déboucher sur des formations déjà assurées par chacun d'eux.

**Tarifs : Collectivités et associations** = 35€ par personne et par module. **Adhérents à la Ligue de l'Enseignement, fédération de la Gironde ou aux Francas de Gironde** : adhérents collectifs = 25€ par personne et par module / adhérents individuels = gratuit. Les formations financées par le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) sont gratuites pour les associations.

**• La mise en place d'un PEDT :  
méthode, technique d'animation, de concertation, d'évaluation**

*Trois modules de 3 heures non dissociables, destinés prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs.*

Objectifs : revenir sur les enjeux de la participation (permettre la concertation, définir et mettre en place les instances de réflexion, évaluer et rendre compte), réfléchir à l'élaboration d'un PEdT (contexte, démarche, méthodologie de projet, liens avec les projets existants, élaboration d'outils) ainsi qu'aux moyens de suivi et d'évaluation.

Module 1 : Les enjeux de la participation

Module 2 : L'élaboration d'un PEDT

Module 3 : L'évaluation d'un PEDT

**• PEL, PEDT, projets d'écoles  
et projets pédagogiques de structures d'animation**

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation.*

Objectifs : revenir sur les différents dispositifs et projets (PEL, PEdT, projets pédagogiques, projets d'écoles...), les enjeux et l'organisation de leur convergence.

**• Les associations et les PEDT : problématiques et enjeux**  
*(formation financée par le FDVA)*

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation.*

Objectifs : poser la problématique large de l'implication des associations dans les PEdT (recenser les associations et organiser leur implication dans le PEdT, organiser les convergences et les complémentarités, valoriser l'engagement des associations et des personnes, réfléchir à l'enjeu du bénévolat dans les ateliers éducatifs hors associations).

**• Le bénévolat et l'engagement dans le PEDT**  
*(formation financée par le FDVA)*

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de*

*développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation.*

Objectifs : soulever les enjeux de mise en œuvre pratique du bénévolat et de l'engagement dans le PEdT et fournir des outils (aspects juridiques et techniques, encadrement et autonomie des bénévoles et/ou personnels associatifs, valorisation des personnels).

**• L'éducation populaire et les PEDT**

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation.*

Objectifs : réfléchir sur l'intérêt de fonder les PEDT sur les valeurs de l'éducation populaire (rappel de notions, enjeux de l'éducation populaire aujourd'hui, enjeux de la complémentarité avec les PEdT).

**• La fonction de coordination**

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation.*

Objectifs : réfléchir sur les enjeux de la coordination et proposer des outils pratiques de la coordination au quotidien.

**• Accompagnement à la scolarité et PEDT**

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux individuels.*

Objectifs : revenir sur la définition et les enjeux de l'accompagnement à la scolarité, réfléchir sur l'intégration de ces actions et de ces temps dans les PEdT, et sur le lien avec les territoires.

**• Projet éducatif, développement local et territoire : ouverture des structures d'accueil d'enfants sur leur territoire**

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation.*

Objectif : réfléchir à la notion de co-construction de projet dans le cadre du PEdT.

### • Organiser les espaces et les règles

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés, aux individuels.*

Objectifs : revenir sur la notion d'espaces partagés et réfléchir à des aménagements possibles (locaux, mobiliers, charte d'utilisation) de ces espaces à partir d'exemples pratiques.

### • Organiser la liberté de l'enfant

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectifs : à partir d'exemples pratiques, réfléchir à l'intérêt pédagogique de la liberté de choix de l'activité par l'enfant, à l'organisation matérielle de cette liberté, au rôle et attitude de l'adulte en situation d'animation.

### • S'adapter aux formats courts : nouvelles formes d'animations ?

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés.*

Objectifs : revenir sur la notion de temps court, et réfléchir à partir d'exemples pratiques, à la construction et l'organisation d'activités dans les temps courts.

### • Organiser un projet d'envergure municipale à partir des projets d'enfants

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs.*

Objectifs : à partir d'exemples pratiques, revenir sur la notion de projet, de manifestation, et s'interroger sur la place des enfants et des partenaires dans la mise en place de projets dépassant le cadre de la structure d'animation.

### • Impliquer les enfants par le biais de création d'outils artistiques

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés, aux individuels.*

Objectifs : mettre en évidence l'intérêt des créations d'enfants en terme pédagogique et d'animation du territoire, proposer une méthodologie de projet et de présenter des exemples pratiques.

### • Impliquer les enfants dans des actions de solidarité

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés, aux individuels.*

Objectifs : revenir sur les notions de solidarité et de coopération, mettre en évidence l'intérêt pédagogique de projets solidaire dans le quotidien des enfants, proposer une méthodologie et des exemples de mise en oeuvre.

### • Amener l'enfant à agir sur son territoire

*Un module de 3,5 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs.*

Objectifs : revenir sur les intérêts pédagogiques de l'engagement des enfants, les modalités de mise en oeuvre de projets d'enfants, présenter des outils pratiques (ATEC, conseils d'enfants...).

### • Susciter la parole des enfants, la prendre en compte, la transformer en projet

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation.*

Objectifs : mettre en évidence l'intérêt d'impliquer les enfants dans l'organisation des structures et projets, de proposer des outils, aborder la méthodologie d'élaboration d'une parole collective.

## SCIENCES ET TECHNIQUES

### • Animer des activités scientifiques et techniques

*Module 1 : Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectif : réfléchir sur une démarche d'appropriation des activités scientifiques et techniques dans le cadre des TAP, à partir d'un atelier pratique.

*Modules 2 et 3 : Deux modules de 3 heures non dissociables, destinés prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectif : réfléchir à l'intérêt de mettre en place des activités ludiques permettant à l'enfant de s'approprier les sciences et techniques (intérêt pédagogique, enjeux sociaux, complémentarité entre les approches scolaires et extra-scolaires, intérêt de mise œuvre d'un cycle d'activités dans le cadre des TAP).

## ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

### • Organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectifs : définir la notion de parcours d'éducation artistique et culturelle, réfléchir aux spécificités de chaque âge et des différents cadres d'intervention, puis présenter des programmes d'actions et des actions assortis d'outils pratiques.

### • Organiser le programme "Lire et Faire Lire"

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectifs : mettre en évidence l'intérêt de l'imaginaire dans la construction de l'enfant, réfléchir à l'adaptation de ce programme dans le cadre des ateliers éducatifs et proposer des outils d'animations ludiques autour de la lecture.

### • Animer des activités de découverte artistique et culturelle

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectifs : réfléchir sur une démarche d'appropriation des activités artistiques et culturelles dans le cadre des TAP, à partir d'un atelier pratique.

## CITOYENNETÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

### • Sensibiliser les enfants à leur rôle de citoyen

*Un module de 3,5 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectifs : revenir sur la notion de citoyenneté, proposer des outils pédagogiques adaptés pour traiter et encourager une citoyenneté active et participative, et réfléchir à la résolution non violente de conflits.

### • Éduquer à la citoyenneté

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectifs : revenir sur la notion de citoyenneté, et présenter le programme « Les itinéraires de la citoyenneté ».

### • Ouvrir à l'interculturalité

*Deux modules de 3 heures dissociables, destinés à tous les publics.*

Objectifs : permettre de connaître, d'échanger et de débattre sur la thématique du « vivre ensemble » et des concepts d'interculturalité.

Module 1 : Interculturalité, des concepts pour comprendre (histoire et enjeux)

Module 2 : Interculturalité ou la relation à l'autre

### • Organiser "Les Chemins de la Diversité : semaines d'éducation contre le racisme et les discriminations"

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectifs : appréhender les différentes formes de discrimination et de racisme, présenter une manifestation transversale dans le cadre du PEDT (« Les Chemins de la diversité »), et réfléchir à la mise en œuvre d'une programmation culturelle, sportive, citoyenne dans le cadre des semaines d'éducation contre le racisme (mars/avril).

#### • Organiser “Les sentiers de la paix”

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectifs : inciter les jeunes à résoudre au quotidien des conflits sociaux sans recourir à la violence et réfléchir à l'implication des enfants dans la réalisation de projets citoyens et solidaires.

#### • Monter un projet de solidarité

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés.*

Objectifs : présenter le principe de coopération internationale, des outils pratiques et des expériences.

#### • Mettre en place des projets intergénérationnels

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés, aux individuels.*

Objectifs : réfléchir aux enjeux des projets intergénérationnels, à leur intérêt pédagogique et pour l'animation du territoire, présenter une méthodologie d'élaboration de projet intergénérationnel, et présenter des exemples d'actions.

#### • Éduquer aux médias

*Deux modules de 3 heures dissociables, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux, aux individuels.*

Objectifs : à travers la présentation d'outils et de réalisations, revenir sur l'intérêt pédagogique d'éduquer le regard de l'enfant au titre de la citoyenneté, et l'intérêt de produire des médias avec les enfants.

Module 1 : Formation du regard critique de l'enfant sur les médias

Module 2 : Les réalisations d'enfants

#### • Organiser des goûters philo

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs*

*de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectifs : présenter le jeu ressource et réfléchir sur l'intérêt pédagogique de susciter la parole des enfants, la discussion au sein d'un groupe dans le cadre des TAP.

#### • Proposer des jeux coopératifs

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels.*

Objectif : réfléchir sur une démarche d'appropriation des jeux coopératifs dans le cadre des TAP, à partir d'une mise en situation pratique.

### ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### • Éduquer à l'environnement durable : séminaire d'exploration des controverses

*Trois modules de 3 heures non dissociables, destinés prioritairement aux élus municipaux, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés.*

Objectifs : réfléchir sur l'intérêt d'avoir un positionnement citoyen et être capable de l'investir dans sa posture professionnelle.

#### • Utiliser le kit pédagogique “Planète enjeux”

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux individuels*

Objectifs : permettre d'aborder la notion d'empreinte écologique avec des enfants et découvrir le kit pédagogique « Planète enjeux »

#### • Organiser une manifestation responsable à l'échelle de l'école, du quartier, de la ville

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs.*

Objectifs : définir les principes d'une manifestation responsable sur les plans de l'environnement, de la santé et de l'économie et de construire une méthodologie d'organisation.



#### ACTIVITÉS PHYSIQUES

##### • Organiser des animations sportives multiactivités

*Trois modules de 3 heures dissociables, destinés prioritairement aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés, aux individuels.*

Objectifs : à partir de pratiques et d'exemples, dégager les principes d'organisation et les intérêts pédagogiques d'une activité multisports dans le cadre des PEdT, réfléchir à l'activité sportive comme support d'apprentissage à la citoyenneté et d'éducation à la santé, permettre d'organiser et programmer l'ensemble des activités sur l'année.

Module 1 : Vivre une situation de jeu multisports.

Module 2 : Le sport à l'école primaire, le sport en club, le sport en structure de loisirs : différences et complémentarités

Module 3 : Concevoir un cycle de séances multisports (pratique et exemples)

##### • Mettre en place des jeux handisports avec des enfants valides

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés, aux individuels.*

Objectif : faire découvrir des activités leur permettant de sensibiliser les enfants au handicap par le biais de jeux handisports.

##### • Initier à la relaxation ludique

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux animateurs, aux intervenants spécialisés, aux individuels.*

Objectifs : réfléchir aux enjeux de la relaxation, présenter des jeux de relaxation à animer avec les enfants et fournir des ressources d'animation.

##### • Animer des danses traditionnelles et des bals d'enfants

*Un module de 6 heures, en journée un samedi destiné prioritairement aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs, aux intervenants spécialisés, aux individuels.*

Objectif : acquérir et savoir transmettre un répertoire de danses traditionnelles pour être en capacité d'animer cette activité.

#### SANTÉ

##### • Éduquer à la santé

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux élus municipaux, aux élus associatifs, aux responsables techniques municipaux, aux agents de développement associatifs, aux directeurs et coordinateurs de structures d'animation, aux animateurs.*

Objectifs : réfléchir aux enjeux de l'éducation à la santé, et présenter des outils pratiques, des actions et programmes d'actions utilisables dans le cadre des TAP.

#### ANIMER UN GROUPE D'ENFANTS

##### • Animer un groupe d'enfants : types d'animations en fonction des âges

*Deux modules de 3 heures dissociables, destinés prioritairement aux individuels.*

Objectifs : revenir sur les principes de base de l'animation d'un groupe d'enfants et de la conception d'un atelier ou d'un cycle d'ateliers.

Module 1 : Comment mener un atelier avec un groupe d'enfants ?

Les principes de base de l'animation d'un groupe.

Module 2 : Comment concevoir un atelier, un cycle d'ateliers ?

##### • Animer un groupe d'enfants : responsabilité, droits et devoirs

*Un module de 3 heures, destiné prioritairement aux individuels.*

Objectif : revenir sur les rôles et attitudes de l'adulte en situation d'animation avec un groupe d'enfants, et sur le cadre réglementaire.





Implantée dans tous les départements de France, la Ligue de l'Enseignement représente d'abord une histoire : celle des mobilisations pour la laïcité et pour l'accès de tous à l'éducation. Le fruit de cette histoire est un réseau associatif qui continue à se développer aujourd'hui dans tous les domaines où se créent le lien social, l'éducation, la culture, le sport, la citoyenneté...

Permettre à chacun, quels que soient ses moyens financiers, son origine sociale, l'endroit où il habite, d'accéder à l'éducation, à la culture, aux loisirs. Tels sont les idéaux de l'éducation populaire.

#### • Refonder l'école pour qu'elle soit celle de tous

Il y a près de 140 ans, la Ligue de l'Enseignement a été fondée pour la généralisation de l'instruction et la création d'une École publique laïque, gratuite et obligatoire : une École creuset de la République. La Ligue de l'Enseignement réaffirme que l'École n'est pas un service public ordinaire. Si elle doit être singulière et remarquable, l'École n'est pas un sanctuaire. Elle ne peut se renfermer sur un espace isolé de la réalité sociale et culturelle. Elle doit offrir aux enfants et adolescents un espace protecteur où ils apprennent collectivement à se respecter, à se comprendre et à comprendre le monde où ils vivent, où ils apprennent, ensemble, à vivre ensemble.

#### • La Fédération de la Gironde

La Fédération de la Gironde de la Ligue de l'Enseignement regroupe près de 500 associations et plus de 30 000 adhérents. Elle accompagne l'école publique en Gironde dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport, de la solidarité, de l'environnement et du développement durable. La Fédération de la Gironde a pour objectifs d'agir :

- pour l'éducation des enfants et des jeunes
- pour l'éducation tout au long de la vie
- pour plus de solidarité
- pour développer une autre idée du sport
- pour développer l'engagement citoyen sous toutes ses formes



Les Francas sont un mouvement d'éducation populaire et une fédération de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles, représentés par une association départementale dans la plupart des départements français.

Les Francas voient dans la loi pour la Refondation de l'école de la République une opportunité pour favoriser la complémentarité éducative et améliorer la qualité de l'action éducative : temps, espaces, acteurs et invitent à se saisir des projets éducatifs territoriaux (PEdT), pour croiser les regards et développer la cohérence territoriale.

L'éducation, par la formation indissociable de l'individu et du citoyen, est primordiale pour répondre à des enjeux de société tels que la solidarité, la laïcité, la démocratie, l'amitié et la coopération entre tous les peuples, et le développement économique, social et culturel durable. Par nature, l'éducation a un caractère global et continu. Elle résulte de toutes les influences volontaires ou involontaires auxquelles est confronté l'individu : dans sa famille, à l'école, au sein des espaces de loisirs, dans l'espace public, la rue comme les médias.

La refondation de l'École, telle que l'envisage la loi, est une étape indispensable à la revalorisation effective du rôle de l'école et de l'éducation. Un tel objectif doit prendre en compte au moins 5 priorités intrinsèquement liées : la mobilisation des acteurs locaux, le temps libre dans le processus d'éducation, la participation des enfants et des adolescents, la formation des professionnels de l'action éducative, une gouvernance mobilisatrice.

#### • Les Francas de Gironde

L'association départementale des Francas de Gironde accompagne les collectivités et les associations depuis 1948 pour le développement de projets éducatifs, la création de structures de loisirs, la formation des bénévoles et des professionnels.

Elle rassemble plus de 200 adhérents individuels, animateurs, formateurs, professionnels de l'éducation et gère près de 50 centres de loisirs et accueils périscolaires pour le compte de 20 communes.

Elle est en relation de partenariat avec près de 80 collectivités locales dont 5 communautés de communes, et environ 10 associations. En Gironde, les structures adhérentes des Francas représentent plus de 270 000 journées enfant par an.

NOM Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mobile : .....

Mail : .....

Organisme : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mobile : .....

Mail : .....

Cochez les formations auxquelles vous souhaitez vous inscrire.

**Organiser la convergence éducative :**

- La mise en place d'un PEDT
- PEL, PEDT, projets d'écoles et projets pédagogiques de structures d'animation
- Les associations et les PEDT
- Le bénévolat et l'engagement dans le PEDT
- L'éducation populaire et les PEDT
- La fonction de coordination
- Accompagnement à la scolarité et PEDT
- Projet éducatif, développement local et territoire

**Développer la place des enfants :**

- Organiser les espaces et les règles
- Organiser la liberté de l'enfant
- S'adapter aux formats courts : nouvelles formes d'animations ?
- Organiser un projet d'envergure municipale à partir des projets d'enfants
- Impliquer les enfants par le biais de création d'outils artistiques
- Impliquer les enfants dans des actions de solidarité
- Amener l'enfant à agir sur son territoire
- Susciter la parole des enfants, la prendre en compte, la transformer en projet

**Proposer des activités éducatives :**

- Animer des activités scientifiques et techniques : module 1
- Animer des activités scientifiques et techniques : module 2 et 3
- Organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle
- Organiser le programme "Lire et Faire Lire"
- Animer des activités de découverte artistique et culturelle
- Sensibiliser les enfants à leur rôle citoyen
- Éduquer à la citoyenneté
- Ouvrir à l'interculturalité : module 1
- Ouvrir à l'interculturalité : module 2
- Organiser "Les Chemins de la Diversité : semaines d'éducation contre le racisme et les discriminations"
- Organiser "Les sentiers de la paix"
- Monter un projet de solidarité
- Mettre en place des projets intergénérationnels
- Éduquer aux médias : module 1
- Éduquer aux médias : module 2
- Organiser des goûters philo
- Proposer des jeux coopératifs
- Éduquer à l'environnement durable : séminaire d'exploration des controverses
- Utiliser le kit pédagogique "Planète enjeux"
- Organiser une manifestation responsable à l'échelle de l'école, du quartier, de la ville
- Organiser des animations sportives multiactivités : module 1
- Organiser des animations sportives multiactivités : module 2
- Organiser des animations sportives multiactivités : module 3
- Mettre en place des jeux handisports avec des enfants valides
- Initier à la relaxation ludique
- Animer des danses traditionnelles et des bals d'enfants
- Éduquer à la santé
- Animer un groupe d'enfants : types d'animations en fonction des âges : module 1
- Animer un groupe d'enfants : types d'animations en fonction des âges : module 2
- Animer un groupe d'enfants : responsabilité, droits et devoirs

Attentes :

Organisme : .....

Contact : .....

NOM Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Mobile : .....

Mail : .....

Cochez les formations auxquelles vous souhaitez inscrire des personnes. Précisez le type de personne et leur nombre.

**Organiser la convergence éducative :**

- La mise en place d'un PEDT : .....
- PEL, PEDT, projets d'écoles et projets pédagogiques de structures d'animation : .....
- Les associations et les PEDT : .....
- Le bénévolat et l'engagement dans le PEDT : .....
- L'éducation populaire et les PEDT : .....
- La fonction de coordination : .....
- Accompagnement à la scolarité et PEDT : .....
- Projet éducatif, développement local et territoire : .....

**Développer la place des enfants :**

- Organiser les espaces et les règles : .....
- Organiser la liberté de l'enfant : .....
- S'adapter aux formats courts : nouvelles formes d'animations ? : .....
- Organiser un projet d'envergure municipale à partir des projets d'enfants : .....
- Impliquer les enfants par le biais de création d'outils artistiques : .....
- Impliquer les enfants dans des actions de solidarité : .....
- Amener l'enfant à agir sur son territoire : .....
- Susciter la parole des enfants, la prendre en compte, la transformer en projet : .....

**Proposer des activités éducatives :**

- Animer des activités scientifiques et techniques : module 1.....
- Animer des activités scientifiques et techniques : module 2 et 3.....
- Organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle.....
- Organiser le programme "Lire et Faire Lire".....
- Animer des activités de découverte artistique et culturelle.....
- Sensibiliser les enfants à leur rôle citoyen.....
- Éduquer à la citoyenneté.....
- Ouvrir à l'interculturalité : module 1.....
- Ouvrir à l'interculturalité : module 2.....
- Organiser "Les Chemins de la Diversité : semaines d'éducation contre le racisme et les discriminations".....
- Organiser "Les sentiers de la paix".....
- Monter un projet de solidarité.....
- Mettre en place des projets intergénérationnels.....
- Éduquer aux médias : module 1.....
- Éduquer aux médias : module 2.....
- Organiser des goûters philo.....
- Proposer des jeux coopératifs.....
- Éduquer à l'environnement durable : séminaire d'exploration des controverses.....
- Utiliser le kit pédagogique "Planète enjeux".....
- Organiser une manifestation responsable à l'échelle de l'école, du quartier, de la ville.....
- Organiser des animations sportives multiactivités : module 1.....
- Organiser des animations sportives multiactivités : module 2.....
- Organiser des animations sportives multiactivités : module 3.....
- Mettre en place des jeux handisports avec des enfants valides.....
- Initier à la relaxation ludique.....
- Animer des danses traditionnelles et des bals d'enfants.....
- Éduquer à la santé.....
- Animer un groupe d'enfants : types d'animations en fonction des âges : module 1.....
- Animer un groupe d'enfants : types d'animations en fonction des âges : module 2.....
- Animer un groupe d'enfants : responsabilité, droits et devoirs.....

Attentes :



## ACTÉ 33

CHÂTEAU BÉTAILHE - 72, AV. DE L'ÉGLISE ROMANE - 33370 ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX  
TÉL : 05 56 44 52 25 - E-MAIL : CONTACT@ACTE33.ORG - SITE INTERNET : WWW.ACTE33.ORG

FÉDÉRATION GIRONDE

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DE LA GIRONDE

72 AVENUE DE L'ÉGLISE ROMANE - 33370 ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX - TÉL : 05 56 44 52 25  
E-MAIL : CONTACT@LALIGUE33.ORG - SITE INTERNET : WWW.LALIGUE33.ORG



## LES FRANCAS DE GIRONDE

113, RUE JOSEPH FAURÉ, 33100 BORDEAUX - TÉL : 05 57 77 28 10  
E-MAIL : CONTACT@FRANCAS33.FR - SITE INTERNET : WWW.FRANCAS33.FR

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

MARIE-PIERRE FORGUE - E-MAIL : MPFORGUE@ACTE33.ORG - TÉL : 05 56 44 52 25



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, FÉDÉRATION DE LA GIRONDE ET LES FRANCAS DE GIRONDE  
SONT PAR AILLEURS SOUTENUS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE.